

Berne, le 18 mars 2016

Communiqué de presse **sous embargo jusqu'à 17 h**

Colloque Ensemble pour des habitations abordables

Des solutions pour les communes, les coopératives et les locataires

Plus de cent personnes ont pris part au colloque « Ensemble pour des habitations abordables » à Berne ce 18 mars. Représentants des pouvoirs publics, cadres de coopératives d'habitation et d'associations de locataires ont échangé leurs meilleures expériences, pour encourager la mise à disposition de logements à loyer accessible.

Présidente de l'ASLOCA Suisse, Marina **Carobbio** a montré tout l'intérêt d'un futur cadre constitutionnel, tel que proposé par l'initiative logements : « L'initiative permettra de quasi doubler le nombre de nouveaux logements d'utilité publique produits à l'année. Les nouveaux instruments qu'elle ouvrira aux communes devraient booster l'accès si difficile aux terrains constructibles. » Illustrant ces propos, Michel **Bürgisser**, directeur de l'office cantonal du logement et de la planification foncière, a décrit l'usage modéré du droit de préemption par les collectivités publiques genevoises et son potentiel remarquable pour loger les revenus faibles et moyens en situation de pénurie.

Député au Grand Conseil du canton de Berne et président d'une coopérative, Peter **Sommer** a révélé les possibilités à la fois financières et conceptuelles qu'offrent l'identification et la participation de tout un village à un projet de parc d'habitation, qui comprend aussi soins à domicile, service médical et dentaire, physiothérapie, etc. « Les communes ont tout à gagner d'une collaboration avec des maîtres d'ouvrage d'utilité publique », a surenchéri Philippe **Diesbach**, président de la coopérative vaudoise Cité Derrière. « En mettant des terrains en droit de superficie, les communes favorisent des appartements durables et de qualité avec retour sur leur investissement. »

L'approbation d'une initiative populaire a stimulé la ville de Lucerne dès 2012 à promouvoir les logements d'utilité publique (LUP). Cheffe de projet, Sarah **Grossenbacher** a livré les recettes lucernoises pour produire désormais un LUP sur trois nouvelles habitations jusqu'en 2037 : fonds communal, bonus de 5% de surface utile, 20% de LUP dans les plans d'aménagement, densification, etc. Quant à Grégoire **Junod**, municipal chargé du logement à Lausanne, il a révélé les avantages d'une volonté communale d'influer sur le marché. La ville a mis en route plus de 2'200 appartements abordables en 4 ans, et la moitié des habitations en chantier relève de projets initiés par la commune. Enfin, Andreas **Hofer**, directeur des constructions de la coopérative Mehr als wohnen, a séduit les participants au colloque par le caractère novateur et créatif mais aussi convivial et participatif des lotissements zurichois réalisés.

Renseignements supplémentaires : Marina **Carobbio**, présidente, 079 214 61 78,
Balthasar **Glättli**, vice-président, 076 334 33 66, Carlo **Sommaruga**, vice-président,
079 221 36 05, Pierre **Zwahlen**, secrétaire général adjoint, 079 615 44 33